

**Zeitschrift:** Bulletin d'apiculture de la Suisse romande : revue internationale d'apiculture  
**Herausgeber:** Edouard Bertrand  
**Band:** 4 (1882)  
**Heft:** 1

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Abonnements :**

Partant de janvier.  
Suisse . fr. 4.— par an.  
Étranger » 4.50 » »

**Annonces :**

Payables d'avance.  
20 centimes la ligne  
ou son espace.

# BULLETIN D'APICULTURE

## POUR LA SUISSE ROMANDE

Par suite d'arrangements pris avec la Société Romande d'apiculture, ses membres recevront le Bulletin sans avoir d'abonnement à payer. Les personnes disposées à faire partie de la Société peuvent s'adresser à la rédaction qui transmettra les demandes.

Pour tout ce qui concerne la rédaction, les annonces et l'envoi du journal, écrire à l'éditeur M. ED. BERTRAND, au Chalet, près Nyon, Vaud. Toute communication devra être signée et affranchie.

**SOMMAIRE. CAUSERIE.** — *Les meilleurs modèles de ruches. Ruche Burki-Jeker.*  
— COMMUNICATIONS ET CORRESPONDANCES. *De l'élevage des reines.* P. Pilati, L. Paglia, C. Bianconcini. — *Récolte, tôle perforée.* F. Eisenhardt. — *Transport des reines.* — REVUE DE L'ÉTRANGER. *Convention de Lexington.* — *Congrès d'Erfurt.* — ANNONCES.

### CAUSERIE

C'est avec plaisir, chers collègues lecteurs, que nous faisons avec vous un nouveau bail pour continuer à traiter ici des questions d'apiculture et à travailler, avec votre concours, à la poursuite si intéressante de ce but auquel nous tendons tous, le progrès.

Nos abonnés de la première heure sont aujourd'hui des apiculteurs qui connaissent le métier ; tout ce qui a trait à la conduite des ruchers et aux mœurs des abeilles doit leur être familier ; mais nous faisons journellement de nouvelles recrues, soit dans nos sociétés soit en dehors d'elles, et ces recrues doivent être encouragées, guidées. Aussi demandons-nous la permission de leur consacrer de nouveau quelques pages du *Bulletin*. Nous publierons cette année une série d'articles intitulés : *Conseils et instructions aux commençants*. Nous donnerons aussi la description, avec planches à l'appui, des meilleures ruches usitées dans notre pays. La *Revue de l'Étranger* continuera à être l'objet de tous nos soins et, grâce à l'obligeance de nouveaux collaborateurs, nous pourrons donner plus fréquemment que par le passé des traductions ou analyses de publications allemandes. Pour les travaux spéciaux et scientifiques, nous avons tout lieu de pouvoir compter sur la continuation du concours précieux qui nous a toujours été accordé jusqu'ici par d'éminents collaborateurs. Enfin nos colonnes restent

ouvertes à tous ceux de nos collègues qui auront des observations intéressantes ou instructives à faire connaître. Nous rappelons que les communications doivent être concises, précises et d'un intérêt général. Ceux qui n'ont pas l'habitude d'écrire ne doivent point se laisser arrêter par la crainte de faire des fautes de français ; ce qu'il nous faut ce sont des renseignements sérieux émanant d'apiculteurs compétents, peu importe qu'ils soient campagnards ou citadins, le *Bulletin* est un journal d'apiculture et non de littérature.

Un douloureux événement de famille survenu récemment, nous oblige à faire appel à l'indulgence de nos lecteurs pour ce premier numéro et nous avons aussi à nous excuser auprès de ceux de nos correspondants auxquels nous avons fait un peu attendre les renseignements demandés par eux.

Nous rappelons à ce propos qu'il nous est impossible de tenir compte des demandes qui ne sont pas accompagnées d'un timbre-poste ou d'une carte-correspondance pour la réponse. Nous trouvons que c'est assez de notre part de donner gratuitement notre temps et notre peine. Une partie des questions qui nous sont posées se trouvant répondues d'avance dans les numéros précédents du *Bulletin*, nous ne pouvons y revenir de nouveau dans le journal.

Jusqu'à présent, l'hiver se passe à souhait pour nos abeilles : froid modéré et assez égal avec suffisantes occasions de sortie. Même dans nos vallées, où règne d'habitude pendant la saison froide un éternel brouillard, le soleil a percé à plusieurs reprises le sombre voile qui nous enveloppe et permis aux abeilles de . . . . . prendre l'air, voire même de récolter du pollen. Plusieurs apiculteurs ont profité de ces chaudes heures pour enlever les toits de leurs ruches et permettre aux rayons du soleil de pomper l'humidité des coussins ; mais nous recommandons aux commençants de n'user de ce moyen qu'avec précaution, c'est à dire seulement pendant que la colonie fait une sortie.

En février les occasions ne manqueront probablement pas d'appliquer ce procédé d'assainissement et peut-être pourra-t-on aussi saisir une belle matinée chaude (si elle a été précédée d'une autre pareille) pour faire la revue des provisions. On pourra également mettre de la farine dans un rayon à portée du rucher, s'il n'existe pas encore dans le voisinage des fleurs donnant du pollen, et ce sera prudent de veiller à ce qu'il y ait aussi à proximité de l'eau très légèrement salée, disposée de façon à ce que les abeilles ne puissent s'y noyer. Le *Bulletin* a déjà dit le pourquoi de ces recommandations, de même qu'il a dit pourquoi il fallait, en cas d'insuffisance de provisions, donner du miel en rayons ou du sucre en plaques et ne pas administrer du sirop avant le mois de mars ou, mieux, avant que la température se soit un peu réchauffée.

Ce numéro contient un supplément consistant en figures relatives à la ruche Burki-Jeker.



## LES MEILLEURS MODÈLES DE RUCHES USITÉS EN SUISSE

Nous nous proposons de donner la description, avec planches à l'appui, des meilleurs modèles de ruches actuellement en usage dans notre pays et commençons par celui qui nous paraît le plus recommandable parmi ceux adoptés par nos chers confédérés de langue allemande.

### LA RUCHE BURKI-JEKER

La Burki primitive était une ruche Berlepsch heureusement modifiée par un apiculteur du nom de Ch. Burki (mort le 27 février 1864), contre-maître dans la fabrique fédérale de capsules au Liebefeld, près Berne. Cette ruche est encore en usage telle quelle dans différentes parties de la Suisse et entr'autres dans le canton de Fribourg. Elle se compose de deux rangées de cadres pareils mesurant extérieurement 24 cm. de hauteur sur 28  $\frac{1}{2}$  cm. de largeur.

Plusieurs apiculteurs l'ont successivement modifiée et agrandie. Peter Jacob, entr'autres, avait divisé le cadre de la rangée supérieure en deux parties inégales, pour obtenir une rangée de cadres de 8 cm. de haut et une, au-dessus, de 16 cm. de haut. Lorsque les petits cadres de 8 cm. étaient garnis de miel, il les mettait en réserve pour les rendre aux abeilles à l'automne et compléter leurs provisions. D'autres, pour éviter d'avoir trois dimensions de cadres, s'étaient contentés de partager les cadres de la rangée supérieure en deux parties égales de 12 cm. de hauteur (fig. 1). Enfin on avait porté la hauteur de la ruche de 50 à 60 cm. comportant une rangée de grands cadres et trois rangées de demi-cadres.

La plupart des apiculteurs étaient d'accord pour trouver que la rangée de cadres du bas était souvent insuffisante comme chambre à couvain et qu'un cadre de 24 cm. sur 28  $\frac{1}{2}$  était trop petit, trop bas, pour l'hivernage et la ponte. L'amélioration obtenue par l'adjonction d'un petit cadre au-dessus du premier présentait encore l'inconvénient d'une solution de continuité dans les rayons. Les abeilles, lorsqu'elles avaient à passer du grand cadre sur le petit pour atteindre leurs provisions complémentaires, avaient à traverser, pendant la saison froide, deux épaisseurs de liteaux. Cette solution de continuité dans les rayons était aussi un obstacle sérieux au développement de la ponte de la reine au printemps. M. J. Jeker, de Subingen, après s'être livré à des essais et des expériences à ce sujet, proposa l'adoption d'un nouveau cadre plus haut, pour la chambre à couvain, et cette modification a rencontré l'approbation de la plupart des membres de la Société Suisse, M. P. Theiler en tête.

Nous allons maintenant décrire la ruche Burki-Jeker, telle que M. Jeker l'a agrandie et modifiée, en nous bornant à indiquer les dimensions et détails intérieurs, laissant à chacun le soin de faire les assemblages à sa guise.

*Caisse.* — La ruche est une caisse dont cinq des parois sont fixes et

dont la sixième, qui en forme un des côtés étroits, est mobile. Elle mesure intérieurement 625 mm. de hauteur, 300 mm. de largeur et 540 mm. de profondeur, pour 13 cadres par rangée. Cette profondeur se détaille comme suit : 13 cadres et leurs espaces 455 ; espace entre le dernier cadre et la partition 11 ; partition 35 ; porte et son espace 39.

*Cadres.* — Les cadres, faits de liteaux d'environ 25 mm. de largeur, sont espacés de 35 mm. de centre à centre, au moyen de pointes à tête (N°9 sur 9) à demi-enfoncées et plantées dans l'épaisseur de leur porterayon et de leur traverse inférieure (fig. 2 et 4), à environ 40 mm. des extrémités latérales des dits cadres. On en plante deux du même côté, à gauche par exemple, un en haut l'autre en bas, puis on retourne le cadre de gauche à droite et on plante les deux autres, un en haut l'autre en bas, du côté du cadre qui, dans la nouvelle position, se trouve également à gauche pour l'opérateur. Il a été inventé un outil qui permet de planter très facilement ces pointes à la profondeur voulue. Cette disposition des pointes permet de retourner les cadres à volonté dans la ruche. Comme le premier cadre introduit n'appuyerait contre la paroi du fond à la distance voulue que d'un seul côté, on cloue contre cette paroi aux places convenables 8 petits morceaux de bois ( $7\frac{1}{2} \times 7\frac{1}{2} \times 10$ ) faisant l'office des pointes qui manquent au cadre de ce côté (fig. 3 et 4).

Les cadres sont faits de liteaux de 25 mm. de largeur environ sur  $7\frac{1}{2}$  d'épaisseur. Les porte-rayons ou traverses supérieures ont 298 de longueur ; les traverses inférieures 285 ; les montants des grands cadres 346 ; ceux des cadres moyens 225 et ceux des petits 105 ; ce qui donne aux cadres une largeur commune de 285 (270 dans œuvre) et des hauteurs de 361 (346 d. o.), de 240 (225 d. o.) et de 120 (105 d. o.), (fig. 1 et 2).

Dans la ruche Burki primitive, les traverses supérieures des cadres étaient plus longues et leurs extrémités s'engageaient dans des entailles horizontales ou cannelures, pratiquées le long des parois latérales de la ruche. Ce système présentait divers inconvénients. Dans la ruche de M. Jeker, les cadres sont portés par des baguettes clouées horizontalement contre les parois. Elles ont 500 de longueur, 10 d'épaisseur (de hauteur) et 5 de largeur. Il y en a 4 à gauche et 4 à droite. Les premières ont leur face supérieure à 247 du bas ou plancher ; les deuxièmes à 368 ; les troisièmes à 489, les quatrièmes à 610 mm ; ce qui laisse  $14\frac{1}{2}$  mm. d'espace sous le cadre du bas,  $7\frac{1}{2}$  entre celui du haut et le plafond et 1 mm. entre chacun des cadres (fig. 2).

Pour introduire les cadres on les fait reposer d'un côté par les porte-rayons sur les baguettes et on les pousse doucement de l'autre côté. Pour les prendre on a des pinces dont les extrémités sont allongées et légèrement recourbées. Lorsqu'on veut savoir le nombre exact des cadres existant dans la ruche, on introduit, en la faisant toucher à la paroi du fond, une règle sur laquelle sont inscrits de gros numéros (de 1 à 13) espacés à 35 mm. de centre à centre.

Il est bon de remarquer qu'il existe partout un certain espace entre les cadres et la ruche elle-même : cet espace doit être, entre les côtés des cadres et les parois, de  $7\frac{1}{2}$  mm. ; celui entre les porte-rayons et les planchettes (ou le plafond), de  $7\frac{1}{2}$  mm. également ; au bas, l'espace entre les traverses inférieures et le plateau est de  $14\frac{1}{2}$  ; entre le premier cadre introduit et la paroi du fond (du devant) il y a 10 mm. et enfin entre le dernier cadre et la fenêtre il y a 11 mm.

A mesure que l'on sort les cadres d'une ruche pour la visiter, il faut pouvoir les entreposer quelque part ; une caisse remplit cet office (1).

*Fenêtres-partitions.* Elles sont au nombre de trois ; deux petites correspondent aux petits cadres, la troisième correspond au grand cadre. Elles sont suspendues, comme les cadres, par des traverses ou porte-rayons de 298 mm. de long. Elles ont 297 mm. de large ; les petites ont  $112\frac{1}{2}$  de haut (120 avec la traverse), la grande 367 ( $374\frac{1}{2}$  avec la traverse). Les côtés sont bordés en dedans d'une lisière de drap pour intercepter l'air et empêcher la propolisation. A gauche et à droite, sous la traverse, sont des entailles, correspondant aux baguettes de support et laissant un peu de jeu pour que les partitions courent facilement. La grande partition a une paire d'entailles de plus correspondant aux baguettes placées à 247 mm. du bas.

Une autre ouverture de 75 mm. de large sur 10 à 11 de haut est pratiquée au bas de la grande partition pour livrer passage à un plateau-nourrisseur. Au-dessus est une plaque de zinc retenue par deux pitons et pouvant être descendue et remontée à volonté, grâce à deux entailles verticales dont elle est munie et dans lesquelles sont engagés les pitons (fig. 3). Il est bon de munir la partition d'une petite poignée quelconque en y vissant un morceau de cuir ou de lisière.

*Nourrisseur.* Il consiste en un plateau de fer-blanc de 220 mm. environ sur 70, avec rebords de 8 à 9 mm., qu'on introduit par l'ouverture pratiquée dans la partition, en en laissant le tiers ou le quart dehors pour pouvoir y verser le liquide soit directement soit en ajustant dessus une bouteille renversée. Ce petit plateau est muni d'une grille de fer-blanc perforé, de même hauteur et largeur dans œuvre et maintenue par des oreilles qui sont repliées autour du plateau en forme de ceinture, ce qui permet de la faire glisser le long de celui-ci à la place correspondant au passage sous la partition.

*Planchettes-plafond.* La rangée supérieure des cadres existant dans la ruche est recouverte de planchettes de 298 mm. de long, de 10 mm. d'épaisseur et larges à volonté. (2) Elles sont munies aux deux extrémités de traverses (de  $7\frac{1}{2} \times 7\frac{1}{2}$  et longues de la largeur des dites

(1) Dans un pavillon on peut, surtout avec les abeilles italiennes qui adhèrent mieux aux rayons, se contenter de tringles à glissement ou à charnières, qui se rentrent sous une ruche. Nous avons vu un arrangement de ce genre dans un grand rucher à Milan.

(2) M. Jeker emploie surtout des planchettes de 175 et de 81 mm. de large. Ces dernières ( $35 \times 35 \times 11$ ) servent à compléter la rangée.

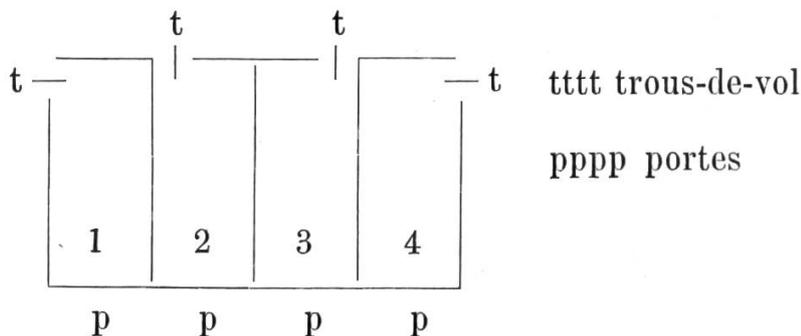
planchettes) qui, placées en-dessous, maintiennent entre le cadre et la planchette un espace de  $7\frac{1}{2}$  mm., jugé nécessaire. La dernière planchette, c'est-à-dire celle qui est la plus rapprochée de la porte, est placée avec les traverses en haut pour fermer cet espace de  $7\frac{1}{2}$  qui autrement laisserait un passage entre elle et la partition. Quand toute la ruche est garnie de cadres, les planchettes deviennent inutiles, cela va de soi.

*Porte.* Pour compléter la fermeture de la ruche on adapte un panneau qui s'emboîte dedans au moyen de feuillures ou autrement et qui est retenu par un taquet.

Le *Trou-de-vol* est une ouverture de 20 mm. de haut sur 150 de large, pratiquée au bas de l'une des parois de la ruche. Cette ouverture est diminuée à volonté au moyen d'une plaque de zinc, de 30 mm. sur 200 environ, placée au-dessus et maintenue par deux pitons. Elle est percée verticalement de deux ouvertures allongées par lesquelles passent les pitons, ce qui permet de la descendre à la hauteur voulue. Deux glissoirs, de 25 mm. sur 100, engagés sous la plaque et manœuvrant horizontalement, permettent de rétrécir ou de fermer le trou-de-vol (fig. 5).

Devant ce dernier se trouve la planchette d'entrée composée de deux pièces: une, de 300 mm. sur 40, est clouée contre la paroi de la ruche, l'autre, de 200 de large sur 250 de long (fig. 6), est fixée à la première par deux charnières qui permettent de la relever en hiver pour l'appuyer par son extrémité contre la paroi de la ruche (fig. 7). Ces deux pièces doivent être un peu inclinées en avant pour permettre le prompt écoulement de l'eau provenant soit de la pluie, soit des vapeurs condensées de la ruche.

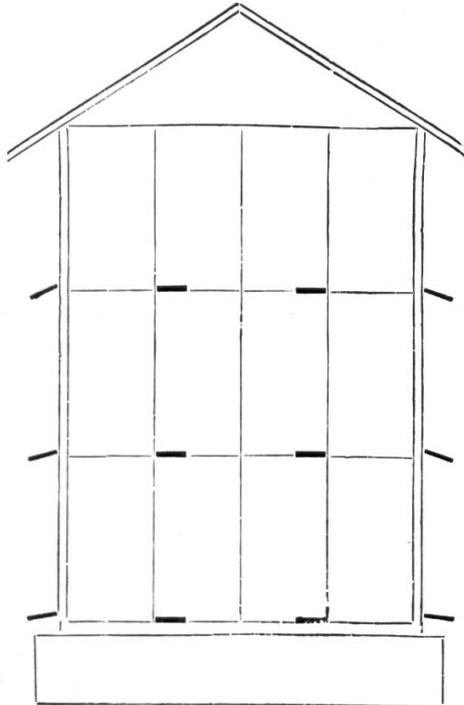
Le trou-de-vol, selon que la ruche est réunie à d'autres ou isolée, est pratiqué dans la paroi opposée à la porte ou dans les parois latérales, le plus loin possible de la porte.



La disposition dite à bâtisses froides étant préférable, on ne le place dans la paroi opposée à la porte que quand on ne peut pas le mettre sur l'un des côtés.

*Doubleur des ruches.* Les ruches doivent avoir des parois doubles entre lesquelles on met de la paille, de la balle d'avoine, ou à défaut de la mousse ou du foin. Ce que M. Jeker préfère c'est la paille de seigle,

non cassée afin d'être plus mauvaise conductrice de la chaleur. Si les ruches sont réunies plusieurs ensemble ou en pavillon, il suffit de doubler les parois extérieures. Pour l'hiver on étend sur les planchettes servant de plafond des feuilles de papier et un paillason qui descend par dessus la fenêtre jusqu'au bas.



*Pavillons.* La figure ci-contre donne une idée de la disposition des ruches en forme de pavillon. Dans notre prochain numéro nous publierons le dessin et le plan complets d'une construction de ce genre.

*Emploi des cadres.* M. Jeker emploie 6 à 7 grands cadres dans la chambre à couvain et complète avec les cadres moyens (225) et les petits cadres (105). Les petits cadres servent aussi pour les étages supérieurs. Pour les petites colonies, les cadres moyens suffisent avec les petits.

*Outils.* Nous avons déjà décrit les pinces. Pour nettoyer la ruche il faut un racloir formé d'une lame d'acier, d'environ 10 mm. sur 50, bisautée et montée en T sur une tringle très légèrement recourbée qui sert de manche. Pour balayer les abeilles on a une plume de cygne dont les barbes ont été raccourcies en ligne droite au moyen de ciseaux.

Nous sommes autorisés à dire qu'on trouvera aux prix de gros, au dépôt de la *Société des Apiculteurs suisses* chez M. J. Jeker, curé de Subingen, canton de Soleure, tous les outils spéciaux au genre de ruche que nous venons de décrire. *(A suivre).*

---

## COMMUNICATIONS ET CORRESPONDANCES

*(Nous insérerons avec plaisir et toutes les fois que cela sera possible les communications qui nous seront adressées, mais nous déclinons toute responsabilité pour les opinions ou théories de leurs auteurs.)*

---

### DE L'ÉLEVAGE DES REINES

(Quelques mots sur le Rapport lu au Congrès de Milan par M. E. Bertrand).

Des circonstances imprévues ont empêché les soussignés d'assister au Congrès international des apiculteurs qui a eu lieu à Milan dans le courant

de septembre dernier, et ils l'ont bien regretté, car il est toujours agréable de se rencontrer avec ceux qui s'occupent d'études que vous aimez, qui ont ressenti les mêmes émotions et les mêmes joies, qui, peut-être, ont essayé des déboires pareils aux vôtres. Par l'échange des idées on augmente ses connaissances, et l'expérience jouant en apiculture un si grand rôle, il est très intéressant d'entendre parler d'observations faites avec le plus grand soin. Mais nous aurions particulièrement désiré être présents à la discussion qui a suivi la lecture du Rapport sur l'Élevage des Reines, pour nous associer à plusieurs des conclusions du Rapporteur et pour y ajouter quelques mots.

Comme les journaux d'apiculture ont donné une grande publicité au savant Rapport de M. Bertrand et à l'*Essay* de M. T.-G. Newman, de l'*American Bee Journal*, sur le même sujet, nous avons désiré indiquer ici quelques-unes des idées que nous aurions énoncées au Congrès.

Nous voulons d'abord insister sur une phrase de ce Rapport où il est dit : « Je sais que parmi les éleveurs on compte des apiculteurs consommés et » que ceux-là ne manqueraient pas de sourire si nous avions la prétention » de leur apprendre leur métier, mais le nombre des éleveurs est grand et » peut-être tous n'appliquent-ils pas les meilleures méthodes, ni le même » degré de soin d'une façon constante. » Cela est vrai, tous les éleveurs ne suivent pas des méthodes qui puissent leur permettre d'offrir aux acheteurs des produits perfectionnés, tous ne sont pas aussi soigneux qu'il le faudrait dans les expéditions; et là est la source des insuccès et des plaintes de ceux qui reçoivent les reines, et qui étendent parfois à tous ce qui n'est imputable qu'à un petit nombre. Mais ne serait-ce pas le cas pour quelques-uns de ceux qui importent des reines de se frapper la poitrine, en faisant leur *mea culpa* si, en courant après le bon marché, ils ne se sont pas souciés de vérifier si l'établissement auquel ils s'adressaient comptait parmi les plus sérieux? Nous reviendrons sur ce fait, car nous avons hâte maintenant de parler des cinq points principaux sur lesquels M. Bertrand appelait l'attention de l'assemblée comme conditions essentielles d'un bon élevage.

1° *La sélection.* — Il ne s'y est pas arrêté, car tout le monde est d'accord sur son utilité. Nous ajouterons que, si la science et la pratique s'accordent sur cette vérité, il y a cependant des gâte-métier qui, poussés seulement par la soif du gain immédiat, ne s'en soucient guère; nous pouvons en même temps assurer au rapporteur que les éleveurs qui tiennent à la bonne renommée de leur établissement n'hésitent pas à sacrifier les reines qui, par leur couleur ou leur constitution, ne paraissent pas assez parfaites.

2° *Il faut beaucoup de jeunes abeilles.* — Ici encore il croit que l'on s'accorde en général à considérer que pour la besogne à laquelle sont destinées les ruchées d'élevage elles doivent contenir beaucoup de jeunes abeilles. En nous associant entièrement à lui sur ce point, nous le faisons aussi pour déclarer que l'on doit proscrire le mode d'élevage qui consiste à garnir une ruche vide de rayons et de couvain de tout âge sans abeilles et à la mettre à la place d'une colonie que l'on transporte ailleurs. Nous croyons pouvoir dire que s'il y a des auteurs qui préconisent ce procédé, il n'est pas suivi par les éleveurs italiens; du moins il ne l'est pas par nous. Dans son 3<sup>m</sup>e point, M. Bertrand constate la nécessité d'une *forte* population. Nous ne voulons pas ici entrer en polémique avec les éminents écrivains qui ont enrichi l'Italie de travaux si remarquables en apiculture, mais nous devons convenir avec le rapporteur que les petites ruchettes pour l'élevage des

reines doivent être abandonnées; nous trouvons aussi peu pratique l'idée de Quinby de ne placer dans la ruchette qu'une petite languette de couvain. Depuis longtemps, les éleveurs jaloux de la qualité de leurs produits se servent de *Nuclei* très peuplés, et bien souvent ils rendent orphelines des colonies pour avoir des reines plus belles, meilleures pondeuses et vivant plus longtemps. Nous ajouterons maintenant, quoique le rapporteur n'en parle que dans son 5<sup>me</sup> point, que nous aussi nous croyons que les reines élevées spontanément par une famille en vue de l'essaimage, sont préférables pour leurs qualités à toutes les autres. Mais si nous nous sommes préoccupés de suivre les meilleures méthodes pour l'élevage, si nous nous sommes appliqués à ce que la larve destinée à devenir mère ait la bouillie *royale* le plus tôt possible, les acheteurs ont-ils songé à tout ce que nous coûtait l'amélioration constante de notre race? Ces Messieurs, qui doivent bien connaître les bonnes pratiques apicoles, ont-ils réfléchi aux conséquences résultant de la mise en orphelinat des colonies, du transport des cellules royales, de la suppression des mères imparfaites? Il faut croire que non, car la plupart d'entr'eux nous demandent une réduction de prix; d'autres, en faisant choix d'un établissement, s'arrêtent à celui qui a son prix-courant le plus bas, et il nous est arrivé d'en trouver qui soulevaient des questions incidentes pour réduire le prix de la marchandise qu'ils avaient déjà reçue. Nous n'hésitons pas à soutenir que le nœud de la question est là. Pour obtenir des reines de qualité supérieure, des soins continuels sont nécessaires ainsi que des sacrifices d'argent, et ce n'est pas seulement la concurrence entre éleveurs qui a fait tomber les prix, mais aussi le refus des acheteurs de payer les reines selon leur mérite. M. Bertrand voudrait que l'on établisse une échelle de prix selon la qualité, mais cette idée, excellente en théorie, serait bien difficile à appliquer, et peut-être ouvrirait-elle une plus large voie à ceux qui se sont fait du gain rapide leur unique dieu.

Dans le 4<sup>me</sup> point, le rapporteur se montre favorable à l'opinion que les mères nées trop tôt au printemps ou trop tard en été, doivent être moins appréciées que les autres. Nous ne nierons pas qu'en elle-même cette idée n'ait une certaine valeur, mais nous croyons que l'effet redouté ne se réalise que lorsque la température est trop froide et le *Nucleus* pauvre d'abeilles; cependant, même dans ce cas, devrait-on accuser les éleveurs de l'imperfection de leur produit, si on le leur demande ou bien trop tôt, ou bien lorsque la saison est trop avancée? Ce n'est pas le cas de traiter ici les questions de détail; nous noterons seulement que nous avons observé qu'il y a avantage à donner aux abeilles des rayons neufs pour la construction des cellules royales.

Il arrive bien souvent que les secousses que les boîtes reçoivent en chemin de fer du fait d'employés maladroits causent la mort des abeilles ou tout au moins les font tellement souffrir qu'elles arrivent dans un état pitoyable. Ce qui prouve que cela arrive par le manque d'égards pendant le trajet, c'est que des mères (ou des colonies) expédiées avec des soins identiques et adressées au même endroit, arrivent les unes en parfait état et les autres mortes ou mourantes. Clients et éleveurs devraient s'unir pour obtenir des administrations de chemins de fer qu'elles exigent que l'on ait plus de soin pour une marchandise aussi délicate.

Pour ce qui regarde la note de M. Newman, nous acceptons de grand cœur ses recommandations en l'assurant que nous continuerons à appliquer les plus grands soins dans l'élevage des reines pour l'exportation, et qu'ainsi

qu'il le recommande, nous ferons notre possible, pour qu'*aucun pas en arrière ne soit fait* dans le perfectionnement de notre race. Pour mieux arriver au but, nous prêterons une oreille attentive aux conseils qui nous viendront des braves apiculteurs américains. Mais l'illustre président d'un si grand nombre d'associations apicoles d'outre-mer voudra bien songer aux lourds sacrifices que demande une sélection continuelle et progressive, et nous espérons qu'il se fera notre avocat auprès de ses compatriotes, en leur expliquant que, dans notre cas, une marchandise excellente et des bas prix sont absolument incompatibles.

Bologne, janvier 1882.

PIETRO PILATI, LUCIO PAGLIA, CARLO BIANCONCINI.

---

A l'Editeur du Bulletin.

Avec 26 colonies j'ai obtenu 360 livres de miel. Je suis très content de mes ruches Dadant qui ont bonifié la moyenne de rendement (les Dadant m'ont donné 30 à 40 livres) de mes petites ruches.

Je n'ai pas eu le plaisir d'avoir des essaims naturels ; j'en ai fait deux artificiels qui vont très bien.

Le *Bulletin* de 1881 contient, page 149, un article de M. Siegwart sur l'emploi des cloisons perforées. J'emploie ces cloisons depuis cinq ans et j'en suis satisfait. Pour les petites ruches Berlepsch, à bâtisses chaudes, l'emploi en est plus facile en mettant seulement deux bandes de zinc perforé posées à plat sur les deux premiers rayons du bas, les autres rayons étant couverts de planchettes ordinaires. Les abeilles passent dans l'étage supérieur à travers la cloison perforée qui recouvre les intervalles entre les premiers rayons, tandis que la reine n'y peut pas monter.

Je remplace maintenant les bandes de tôle perforée par des liteaux refendus en deux parties que je rajuste avec des pointes à un écartement de mm. 4.3.

Avec ce procédé j'obtiens des rayons vierges, je garde la reine prisonnière en bas et j'évite ainsi un trop grand développement de la colonie quand la grande récolte est passée.

La réunion des Allevays du 12 juin compte parmi les plus intéressantes et les plus nombreuses de la Société. Grâce à la grande peine que vous vous êtes donnée en expliquant tous les points intéressants, il nous en restera un bon et surtout utile souvenir, ainsi que de votre aimable hospitalité. Au nom des apiculteurs de la Côte, je vous offre nos sincères remerciements.

F. EISENHARDT.

Rolle, 18. décembre 1881.

---

#### TRANSPORT DES REINES COMME COLIS POSTAUX

A l'Editeur du *Bulletin*,

Je vous envoie le montant de ma cotisation, 4 fr. et vous prie en même temps d'agréer mes sincères félicitations pour la rédaction si intéressante de votre *Bulletin*.

Bientôt les éleveurs d'abeilles italiennes annonceront leurs prix dans le *Bulletin*; ne serait-il pas possible, M. le Rédacteur, que ces Messieurs fissent profiter leur clientèle de la facilité d'expédition concédée, *pour les petits*

*colis*, entre la France et les pays circonvoisins. La modicité du prix de transport, 1 franc pour 3 kilos, multiplierait les demandes, et les expéditeurs ne subiraient aucune perte en envoyant leurs petites caisses comme *colis postaux*. Leurs annonces indiqueraient que leur prix est élevé d'un franc pour l'affranchissement des colis; de cette façon on éviterait un va-et-vient inutile de lettres demandant que l'expédition se fasse par grande vitesse et comme *colis postaux*, jusqu'à 3 kilos. On pourrait demander un kilo d'abeilles logées dans des boîtes conditionnées selon l'exigence du règlement. Je suis étonné qu'aucun éleveur italien n'ait modifié ses annonces sous ce rapport; pourtant les apiculteurs français ne peuvent être indifférents à l'économie du transport. Le Bulletin rendrait un véritable service si, dans une note, il invitait les fournisseurs de reines italiennes, et les autres expéditeurs, à régler leurs envois d'après les facilités du nouveau tarif international.

Veillez agréer, etc.

C.

Sacierges St-Martin, Indre, 5 janvier 1882.

Nous avons communiqué le contenu de cette lettre à qui de droit et voici la réponse que nous recevons :

Votre abonné français a parfaitement raison dans la lettre qu'il vous adresse. Nous avons tout de suite songé à profiter de la loi sur les *petits colis (Pacchi Postali)*, et nous avons décidé de modifier notre annonce en ajoutant 1 fr. 25, prix de l'affranchissement; mais nous avons compté sans le règlement. Est-ce qu'en devant faire un règlement pour une affaire apicole on consulte un apiculteur? Tant s'en faut! La Poste ne peut accepter nos reines (ou nos essaims) que si elles sont dans des boîtes dont nous ne pourrions nous servir que pendant les grandes chaleurs. C'est pourquoi nous attendons pour modifier nos annonces que nous ayons obtenu la modification de la loi.

Agréez, etc.

Bologne, janvier 1882.

Vos dévoués,

P. PILATI. L. PAGLIA. C. BIANCONCINI.

---

## REVUE DE L'ÉTRANGER

### LA CONVENTION DE LEXINGTON

Analyse du Compte-rendu officiel donné par l'*American Bee Journal*  
du mois d'octobre 1881.

(Suite, voir le numéro de décembre 1881.)

FÉCONDATION EN CAPTIVITÉ.— *Le prof. Cook* dit que tous ses essais ont été infructueux bien qu'il se soit consciencieusement appliqué à tenter ce que son imagination a pu lui suggérer pour obtenir un résultat.

*G.-W. Demarce* a fait diverses expériences et a à peu près perdu l'espoir de réussir. Il a même essayé d'attacher un fil de soie à la reine et de lui donner la volée, mais sans résultat satisfaisant.

*Le prof. Cook* a aussi essayé de ce moyen et d'autres qu'il énumère et qui n'ont pas été plus heureux.

Plusieurs personnes expriment l'opinion que la reine et le bourdon tombent à terre pendant l'accouplement et elles citent à l'appui plusieurs cas dont elles ont eu connaissance.

*Le Dr J.-P.-H. Brown*, de la Géorgie, est d'un avis différent; il pense que quelques cas exceptionnels ne constituent pas la règle.

*D.-A. Jones* a eu une reine syrienne qui a été fécondée à l'âge de 30 jours et qui a commencé à pondre trois jours après avoir été mise dans la ruche; elle s'est montrée prolifique et a produit du couvain d'ouvrières.

Un comité spécial, composé de MM. Williamson, Dr Brown, Prof. Cook, Jones et Prof. Hasbrouck, est nommé pour s'occuper spécialement de continuer les expériences de fécondation en captivité.

*D.-A. Jones* suggère un moyen pour faire facilement et promptement les réunions d'abeilles. On se sert d'un enfumoir Bingham sur la grille à feu duquel on fixe d'abord un morceau d'éponge fine, puis un second saturé de bon chloroforme, puis un troisième sec par dessus. Il faut avoir soin de ne pas abuser du chloroforme. (1)

Il est procédé au renouvellement du bureau et c'est le prof. Cook, de Lansing, qui est appelé à la présidence à l'unanimité des votants. Dans l'allocution qu'il prononce en prenant possession du fauteuil, nous remarquons quelques phrases bonnes à citer :

(1) C'est le cas de dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Nous trouvons dans le *Cultivateur Genevois*, année 1855, n° 14, l'article suivant: « *Nouveau procédé pour étourdir les abeilles*. L'obstacle le plus grand, peut-être, à l'augmentation du nombre des ruchers gît dans la crainte qu'inspirent les abeilles à beaucoup de personnes. En effet, on ne se préserve guère des piqûres qu'à l'aide d'un affublement incommode, d'un masque, de gants, etc., et encore n'échappe-t-on pas toujours à l'aiguillon. On a essayé, sans grand succès, dans le but de calmer ou d'étourdir ces précieux insectes, diverses fumigations avec du tabac, certains champignons, etc. *On a même tenté l'emploi de l'éther et du chloroforme*; mais tous ces moyens étaient ou dispendieux, ou peu efficaces, ou dangereux pour la vie des abeilles et laissaient, par conséquent, beaucoup à désirer!

« M. Debeauvoys, apiculteur français distingué, vient, dit-on, de découvrir un procédé à la fois parfaitement sûr et parfaitement simple pour atteindre ce but. On imprègne d'avance des étoupes avec une dissolution d'azotate de potasse (salpêtre) et on les fait sécher. Quand on veut travailler à ses ruches, il suffit pour *endormir* les abeilles d'allumer une poignée de ces étoupes préparées et d'en diriger la fumée sur les abeilles, soit au moyen d'un enfumoir construit exprès, soit de toute autre manière. Il en résulte une asphyxie immédiate et sans danger pour les mouches à miel, une asphyxie momentanée, pendant laquelle on peut opérer en toute sécurité le nettoyage des ruches, la récolte du miel ou les transvasements d'essaims. »

« Sans vouloir garantir ce procédé, que nous n'avons pas mis nous-même en pratique, l'autorité du nom de son inventeur nous fait un devoir de le signaler à nos lecteurs. L. A. »

Nous pourrions ajouter que cet automne, à la réunion de Lucerne, M. Næf, de Bâle, a produit un enfumoir pour l'emploi du salpêtre, qu'il recommande, et que son procédé est exactement celui ci-dessus, sauf qu'il emploie des chiffons au lieu d'étoupes.

Souvent il n'y a rien de vieux comme les nouvelles inventions.

Réd.

Fig. 4. Plan.



Fig. 5.

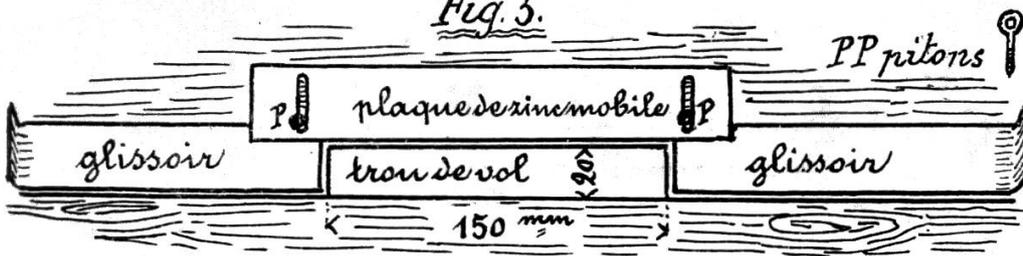


Fig. 6.

Planchette devant le trou de vol.

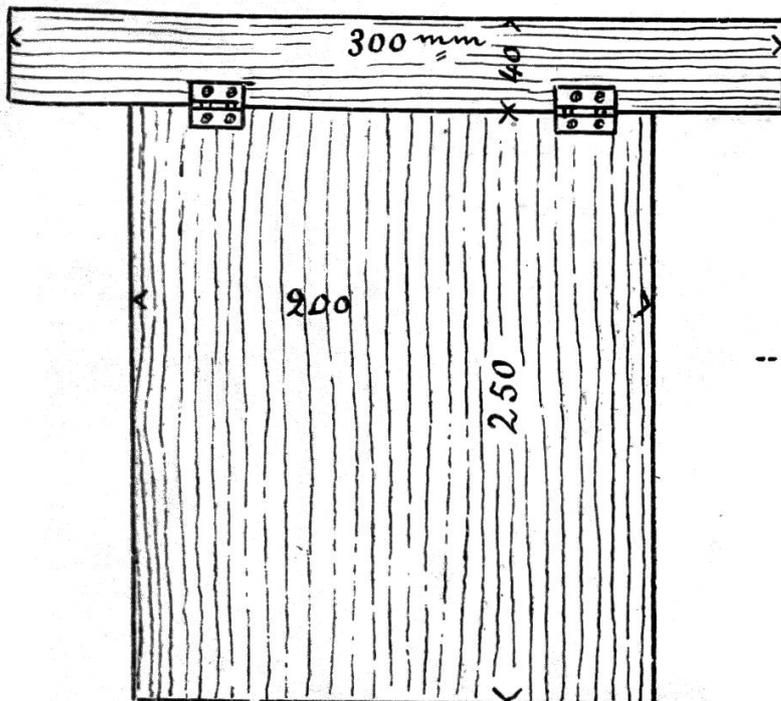


Fig. 7.

Position de la planchette

TT trou de vol.

en été.

en hiver.

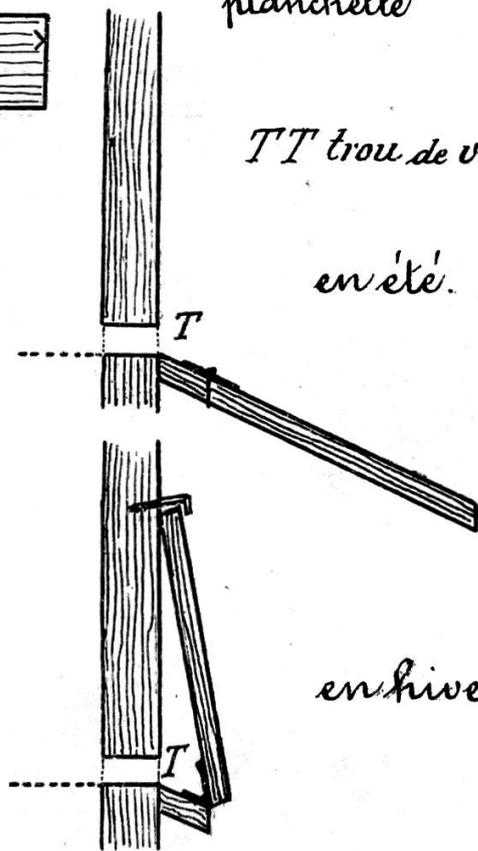
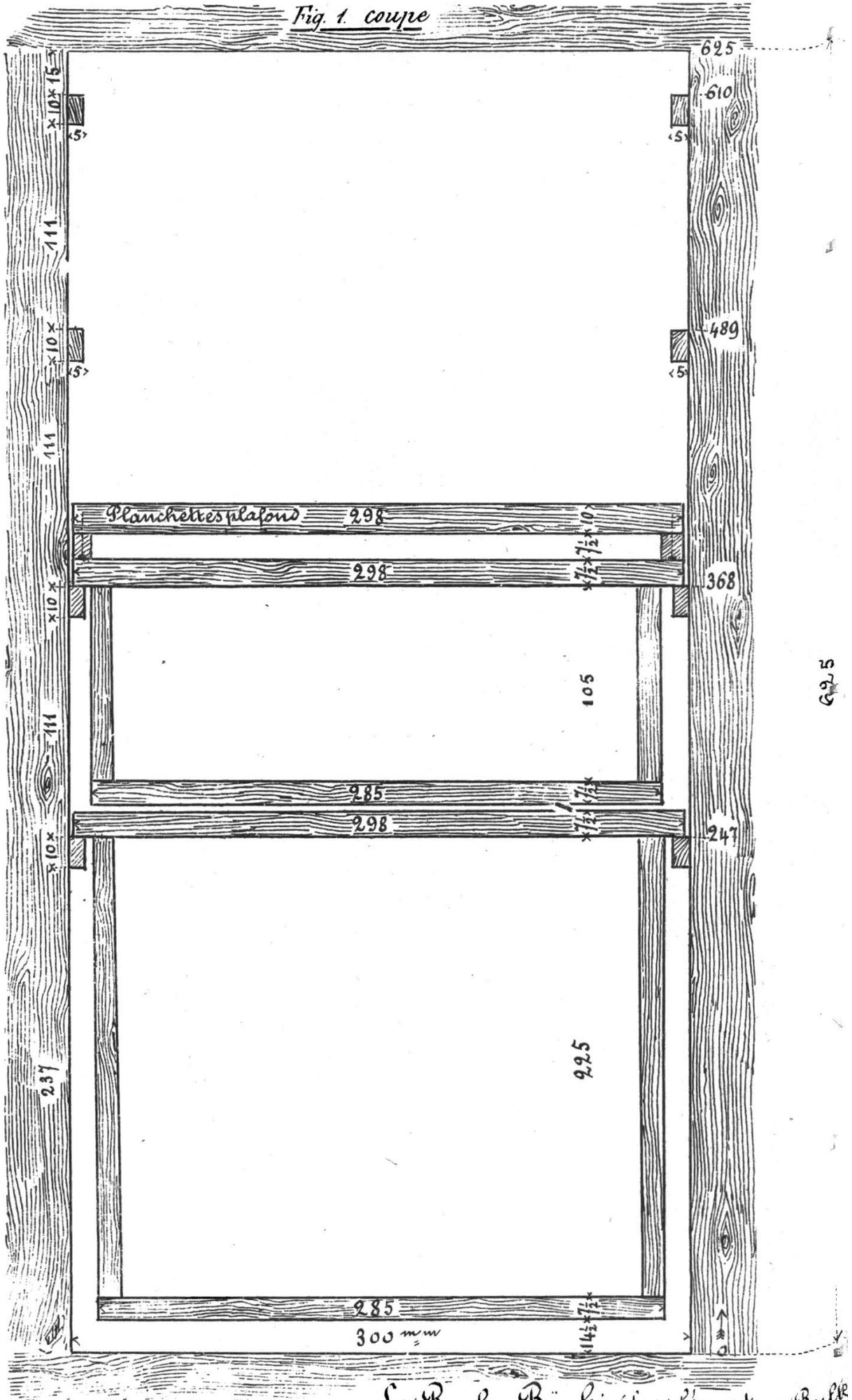


Fig. 1. coupe



625

Fig 2. coupe.

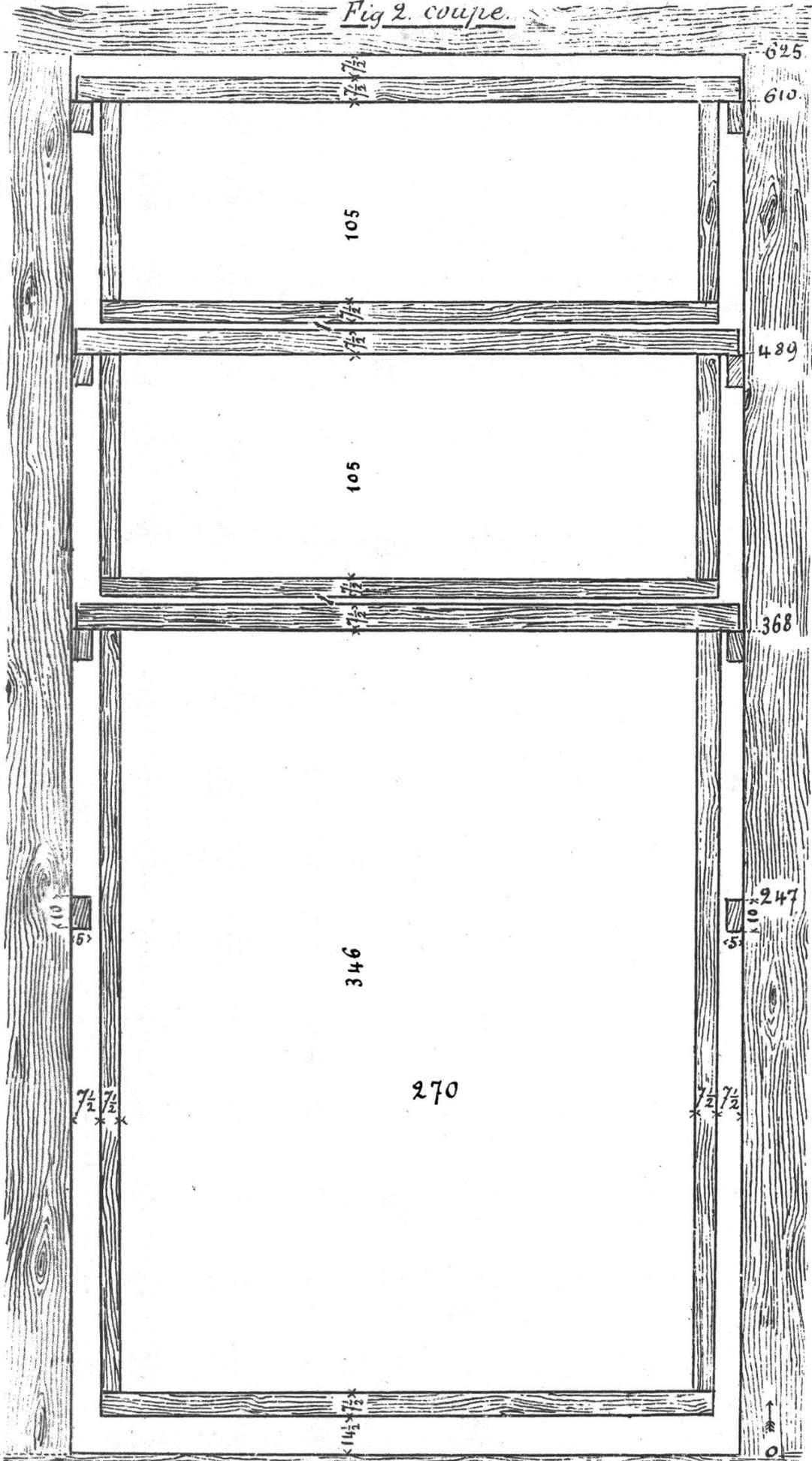
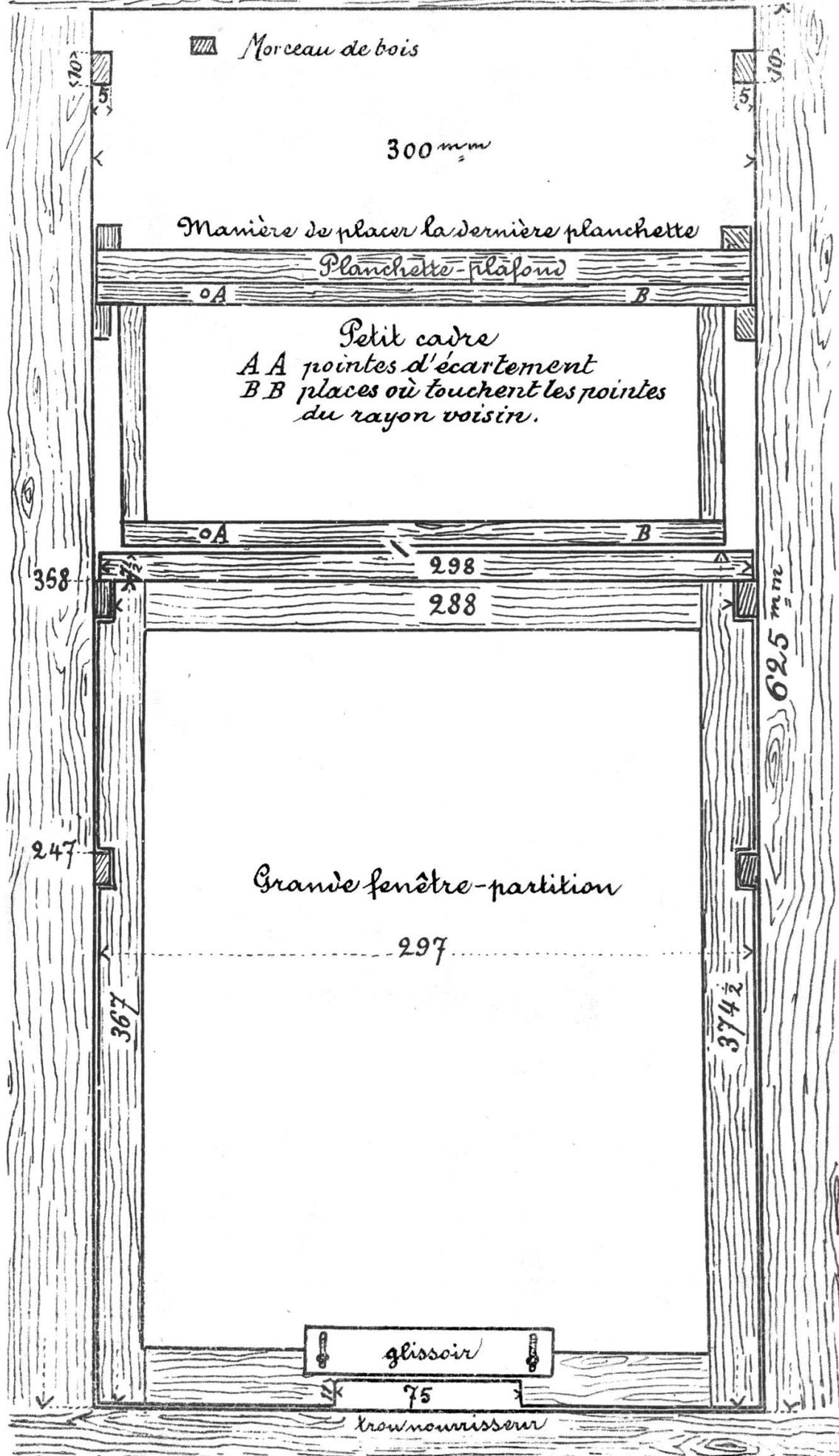


Fig. 3. coupe.



Depuis longtemps je ressens un véritable orgueil à faire ce que je puis pour l'avancement de l'apiculture. La rémunération de l'apiculteur ne s'obtient pas par des pratiques douteuses et elle n'est point fondée sur la ruine ou le malheur d'autrui; elle consiste dans l'honnête production d'une chose qui a de la valeur pour les autres. Son travail journalier ajoute au capital du monde, le fruit de ses réflexions et de son labeur de chaque jour ajoute au confort, à la santé et au bonheur du monde. De plus, quand nous dirigeons un ami ou un voisin dans la carrière de l'apiculture, nous travaillons indirectement à cultiver en lui la pensée, l'étude et l'esprit d'observation, car sans ces trois choses le vrai succès est impossible. Mais l'intelligence et l'observation sont plus que des éléments de succès; elles font de la vie une joie et de celui qui les possède le guide et le bienfaiteur des autres.

L'apiculture convie ses adeptes à s'occuper des choses de la nature et de cette façon elle raffine, élève et élargit les idées. Comme il ressort bien de ces conventions, dans lesquelles nous nous rapprochons entre apiculteurs, que cette occupation développe la charité, la bienveillance, oui, les plus pures et les meilleurs qualités d'un galant homme!

Dans l'apiculture, nos sœurs savent trouver un moyen de se procurer une existence confortable. Que cette vocation soit particulièrement adaptée à la dextérité ainsi qu'au bon goût et à l'esprit d'ordre de nos femmes, c'est plus que démontré par les succès des nombreuses apicultrices américaines, qui ne le cèdent en rien à personne dans le pays.(1)

Etre choisi pour succéder à des hommes tels que Allen, Newman, Quinby et le vénéré Langstroth, voilà bien de quoi éveiller un légitime sentiment d'orgueil. Etre appelé à représenter les Apiculteurs Américains comme président de leur association nationale c'est en vérité un grand honneur..... Avec *Excelsior* pour devise procédons à nos travaux ordinaires.

De vifs remerciements sont ensuite votés à l'unanimité à l'adresse du Dr N.-P. Allen, président sortant de charge.

Il est ensuite donné lecture d'une communication de *P.-P. Collier*, du Missouri, intitulée: *De la consanguinité dans l'élevage*. (2) Nous renonçons à en donner la traduction vu qu'elle contient deux passages obscurs dont nous ne sommes pas certain de saisir le vrai sens. L'auteur fait remarquer que si la consanguinité a pour résultat de maintenir la pureté d'une race, qu'il s'agisse d'animaux domestiques ou d'abeilles, elle finit, si elle est appliquée trop rigoureusement et continuée trop longtemps, par amener fatalement la dégénérescence de cette race, c'est-à-dire son affaiblissement, son impuissance à se défendre contre ses ennemis naturels et finalement son extinction. Il fournit à l'appui plusieurs exemples puisés soit dans ses ruchers soit dans ceux

(1) Mme F. Dunham, du Wisconsin, inventeur et fabricant d'une des meilleures machines à rayons artificiels est trésorière de l'Association. Mme Harrisson, de l'Illinois, publie d'excellents articles. En France, nous pourrions citer Mme Jarrié. Dans notre petite sphère nous comptons beaucoup de dames parmi nos abonnés. Réd.

(2) Consanguinité (*in-and-in breeding*): Dans l'élevage des animaux domestiques, alliance que fait l'éleveur entre des individus provenant de mêmes parents, laquelle alliance est un puissant moyen pour fixer dans des sous-races certains caractères que l'on recherche. *Littre*.

de ses voisins et s'appuie aussi sur l'autorité de Ch. Dadant et celle d'un auteur français qui écrivait il y a une trentaine d'années. C'est par la sélection, dit-il, qu'on arrivera à améliorer les races d'abeilles; il faut savoir tirer parti des variations qui se produisent, en rejetant celles qui sont désavantageuses et en cherchant au contraire à perpétuer, à propager celles qui présentent une amélioration. Il conclut en condamnant le commerce des reines à un dollar, c'est-à-dire des reines élevées à bon marché et vendues sans autre garantie que celle de leur fertilité.

Le Dr E. Parmly, de New-York, soutient que le danger provenant de la consanguinité n'est point tel qu'on le croit généralement. Il exhibe la photographie de la vache laitière qui est actuellement la plus célèbre dans le pays, en faisant remarquer que son extraordinaire puissance laitière a été développée par la consanguinité et que c'est une règle chez les meilleurs éleveurs de faire deux fois l'alliance entre parents et une fois entre sangs différents (littéralement d'élever deux fois dedans et une fois dehors, *to breed in twice and out once*); quelquefois ils pratiquent la consanguinité une fois sur deux (*they breed in-and-out time about*). Le Docteur croit que, pour les abeilles, c'est aux influences climatiques plus qu'au système de consanguinité qu'il faut attribuer les résultats funestes. Si l'on considère, par exemple, la famille humaine, on trouvera que certaines nationalités ne sont pas aussi sujettes que d'autres à la dégénérescence. Un peuple aussi nerveux et excitable que le sont les Américains dégénérerait plus facilement qu'un peuple phlegmatique comme les Hollandais. En vertu de la théorie de la parthénogénèse, une reine ne peut s'allier à un frère *complet*; la plus proche parenté que le mâle puisse avoir est celle de demi-frère et c'est ainsi que leur organisation naturelle particulière a été adaptée par la nature pour la consanguinité.

Il est donné lecture de l'étude suivante de C.-P. Dadant, (1) de l'Illinois :

*Des moyens de prévenir l'essaimage naturel.* — Dans le vaste champ encore inexploré de la science des abeilles, l'un des progrès qu'il est le plus désirable de réaliser c'est sans contredit celui qui consisterait à produire à volonté des abeilles ou du miel. La moitié de cette question a déjà reçu une solution satisfaisante, c'est celle qui concerne l'obtention d'un accroissement de colonies aux dépens du miel. Et, en vérité, la chose est maintenant tellement connue que c'est devenu une nécessité pour les aînés de mettre en garde les novices contre l'abus de cette ressource et que, malgré ces avertissements, nous entendons journellement parler d'échecs de commençants occasionnés par un excès de production d'essaims artificiels, dû à leur trop grande impatience de devenir trop promptement de grands producteurs de miel.

L'autre face de la question, qui n'est pas la moins importante pour le grand producteur, est loin d'avoir été aussi complètement résolue que la première et bien que nous voyions fréquemment les abeilles produire du

(1) Le fils de notre éminent collaborateur M. Ch. Dadant.

miel sans essaimer, il y a un nombre infini de cas où les colonies jettent essaims sur essaims et augmentent considérablement en nombre, en dépit des efforts de l'apiculteur, dont le but est seulement la production du miel. Tous nos grands producteurs sont anxieux de prévenir l'essaimage naturel et de contrôler l'accroissement, soit pour obtenir celui-ci de leurs colonies de choix, soit pour le réduire au strict nécessaire pour couvrir leurs pertes hivernales.

Si l'on veut trouver le meilleur moyen de prévenir l'essaimage il est nécessaire de tenir compte des mœurs de l'abeille et d'agir d'une façon qui soit d'accord avec sa nature. Nos plus anciennes autorités sur ce sujet s'accordent toutes pour dire que les abeilles essaiment ou se préparent à essaimer quand « une ruche bien remplie de rayons ne peut plus suffire à son exubérante population » et presque toutes sont aussi d'accord sur ce fait que quand une colonie a fait ses préparatifs d'essaimage il est très difficile de mettre un frein à cette disposition. Il est une chose, cependant, qui n'a pas été mentionnée, à notre connaissance du moins, c'est ce fait que les abeilles se préparent à essaimer souvent avant que la ruche soit entièrement garnie de rayons, mais dans des cas exceptionnels seulement lorsque les rayons ne sont pas encore occupés en totalité. Il y a du reste, pensons-nous, plusieurs causes à l'essaimage naturel. Permettez-nous de poser quelques règles que nous développerons ensuite en les rattachant à ces causes. La propension à essaimer existe généralement :

1° Dans une colonie d'abeilles contenant une grande quantité de rayons à bourdons, dans lesquels des mâles sont élevés de bonne heure dans la saison.

2° Dans une colonie possédant une reine vieille ou en voie de devenir moins prolifique par le fait de son âge ou pour quelque autre motif.

3° Dans une colonie qui a la plus grande partie de ses rayons occupés par du miel, du couvain et du pollen, même lorsqu'elle possède encore un grand espace vide.

4° Dans quelques colonies qui ont déjà essaimé quelques jours auparavant, ou dans des colonies qui s'étaient préparées à essaimer, lors même qu'elles ont été divisées par l'apiculteur aussitôt qu'il a découvert leurs intentions.

Ne perdons pas de vue, toutes les fois que nous étudions cette question de l'essaimage, que nous devons toujours avoir présente à l'esprit la nature de l'abeille, car ce n'est que par ses instincts naturels que nous pouvons la gouverner.

Quant au cas 1°, presque tous les vieux apiculteurs fixistes vous diront qu'une colonie qui élève beaucoup de mâles est plus sujette à essaimer qu'une autre qui n'en élève pas. Cependant les apiculteurs diffèrent dans leur manière d'expliquer l'influence des mâles dans ce cas. Les uns soutiennent que lorsque les abeilles ont l'intention d'essaimer elles élèvent beaucoup de mâles, dans le but de pourvoir à la fécondation de la jeune reine. D'autres disent que les mâles sont élevés seulement dans les bonnes saisons et que c'est dans celle là que les abeilles sont le plus aptes à essaimer. Nous penchons à croire que bien que ces deux raisons aient du poids dans la question, la principale influence des mâles sur l'essaimage est due au fait qu'ils incommode et ennuient les abeilles de leur inutile présence et qu'ils contribuent à rendre la colonie inconfortable par leurs courses, à droite et à gauche, leur va-et-vient encombrant aux heures les plus affai-

rées de la journée et surtout par la quantité considérable de chaleur qu'ils produisent sans même s'aider jamais à ventiler la ruche.

Quoiqu'il en soit, nous pouvons hardiment avancer, et nos lecteurs seront d'accord avec nous, qu'en supprimant la totalité ou la plus grande partie des rayons à bourdons, pour les remplacer par des rayons à ouvrières, on répond à une des exigences que comporte la suppression de l'essaimage naturel.

Le cas 2°, qui a trait à l'âge de la reine, ne paraîtra peut-être pas au premier abord aussi évident et cependant nous le considérons comme très important. La plupart des apiculteurs savent que quand une reine perd de sa fécondité, les abeilles, d'habitude, construisent des cellules royales pour la remplacer. Elles n'attendent pas toujours qu'elle soit trop vieille pour continuer son service, mais essaient quelquefois de la remplacer tandis qu'elle est encore vigoureuse et qu'elle donne seulement quelques légers signes de déclin comme pondeuse.

Dans de pareils cas, si la jeune reine est élevée pendant une disette de miellée, les abeilles gardent quelquefois les deux reines, côte à côte, pendant des semaines et peut-être des mois, mais quand cet élevage de reine est entrepris pendant les mois de récolte il provoque la fièvre d'essaimage. Alors la vieille reine part avec un essaim et cette colonie, sous l'empire de cette fièvre d'essaimage qui s'est emparée d'elle, jette essaims sur essaims, quelquefois au détriment de l'apiculteur et aussi pour sa propre perte. D'un autre côté, si la colonie possède une reine jeune et prolifique qu'elle ne désire point remplacer, elle ne bâtira pas de cellules royales, à moins que d'autres causes ne l'y forcent.

Le cas 3° est le principal et celui qui cause l'essaimage la plupart du temps. Une colonie essaamera non-seulement si la ruche est pleine de rayons, mais très souvent aussi si tous les rayons de la ruche sont remplis, même si cette ruche n'est qu'en partie garnie de rayons. Dans ce dernier cas, la cause en est indubitablement dans ce fait que, lorsque la récolte est abondante, les abeilles trouvent les moindres recoins remplis et qu'elles se voient réduites à rester inactives pour digérer le miel et le transformer en rayons. Cela les contrarie indubitablement et elles font des préparatifs pour essaïmer. Mais nous n'avons jamais vu les abeilles essaïmer quand, dès le début de la récolte, elles avaient été pourvues d'une quantité suffisante de rayons vides et quand il avait été satisfait aussi aux deux premières conditions. Toutefois, lorsque nous avons laissé les abeilles prendre la fièvre d'essaimage, pour une cause ou pour une autre, nous n'avons jamais été capable de trouver un moyen d'empêcher les essaims, quel que soit l'espace que nous leur ayons donné et, si nous divisions la colonie en trois ou quatre parties, chacune d'elle jetait un essaim, ce qui rendait la situation encore pire. Il est par conséquent très important de satisfaire aux règles ci-dessus avant le commencement de la miellée.

Depuis quinze ans, nous tenons nos abeilles dans de grandes ruches, plus grandes que la moyenne des ruches dans notre pays, et nous avons eu seulement 5 % d'essaims naturels, sauf dans les années d'essaimage extraordinaires; mais, jusqu'à il y a environ quatre ans, nous n'avons jamais fourni à nos abeilles tous les rayons qu'il leur était possible de remplir dans la meilleure saison. Depuis lors nous avons vu des années extraordinaires pour l'essaimage chez nos apiculteurs fixistes, celle-ci surtout, où ils ont plus que doublé leurs ruchers, tandis que nous avons toujours réussi à restreindre chez nous l'essaimage naturel à environ 3 ou 4 %.

La discussion favorise le progrès. Dans ce qui précède nous faisons seulement part de notre propre expérience dans la matière et maintenant nous désirerions connaître l'expérience des autres. Tel est le but de cette étude.

Le *Rév. L. Johnson*, du Kentucky, n'approuve pas l'essaimage par division ou artificiel. Quand une colonie montre une disposition à essaimer il la transporte à un autre endroit et met à sa place une ruche vide dans laquelle il met une cellule royale ou un rayon d'œufs et de larves. (1)

*T.-F. Bingham*, du Michigan, pense qu'on n'empêche pas l'essaimage en donnant des rayons vides et que la dimension de la ruche n'a rien à faire avec l'essaimage.

*C.-F. Muth*, de l'Ohio, estime qu'on prévient facilement l'essaimage en passant à l'extracteur les rayons de la chambre à couvain. Si l'on travaille en vue d'obtenir du miel en rayons (c'est-à-dire du miel en boîtes, *Réd.*), on ne peut aussi bien empêcher l'essaimage en toute circonstance.

Le *Rév. L. Johnson* ne croit pas que la présence des mâles ait aucune influence sur l'essaimage. (2)

*C.-F. Muth* et le *prof. Cook*, par contre, sont d'accord avec *C.-P. Dadant* pour admettre que les mâles exercent une influence.

*H.-C. Hersperger*, du Kentucky, a vu les abeilles essaimer à peu près dans toutes les circonstances, mais il considère que l'essaimage doit être surtout attribué à l'existence de conditions inconfortables dans la ruche. Quelquefois cependant la propension à essaimer semble à peu près inexplicable.

(*A suivre.*)

(1) Passe pour la cellule royale, mais une reine élevée *ab ovo* par de vieilles abeilles ne peut être bonne.

(2) N'en déplaise aux contradicteurs de *M. Dadant*, nous réussissons fort bien en Suisse à prévenir l'essaimage par les moyens qu'il indique et que le *Bulletin* ne cesse de recommander depuis longtemps. A *Gryon*, entr'autres, où nous avons obtenu notre première belle provision de rayons, voilà longtemps que nous n'avons d'essaims qu'exceptionnellement. Cette année 1881, pas un seul sur 28 ruches, et dans nos autres ruchers, seulement quelques cas de renouvellement de reines (voir *Bulletin* 1881, page 173). Pour nous, si l'on fait abstraction de ces cas de renouvellement, qu'on peut rendre de plus en plus rares par un contrôle plus sévère de l'âge de la reine, la question de la suppression de l'essaimage est résolue.

Tous les Américains qui employeront la ruche *Langstroth*, ou tel autre modèle aussi petit, en garnissant le second étage ou hausse de boîtes à miel et de séparateurs, seront hors d'état de prévenir l'essaimage, c'est évident. Il est vrai qu'avec leurs belles récoltes prolongées ces messieurs peuvent s'offrir le luxe d'une avalanche d'essaims, comme en 1881, pour se refaire de leurs pertes hivernales, mais, dans notre pays, il faut travailler plus serré si l'on veut faire du miel. Le vieux dicton : « on a vite beaucoup de ruches et vite peu », qui est la condamnation de nos anciens petits paniers, se charge d'avertir ceux qui s'abandonnent aux joies de l'essaimage naturel.

## CONGRÈS DES APICULTEURS ALLEMANDS ET AUTRICHIENS

à Erfurt, du 5 au 8 septembre 1881.

Analyse du prof. C. Archinard de Lausanne, d'après le rapport  
de la *Bienen-Zeitung* d'Allemagne.

La Société des apiculteurs allemands et autrichiens, comme celles d'autres pays, a l'habitude de se réunir tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, non-seulement pour discuter des questions relatives à l'apiculture, mais aussi pour visiter l'exposition des objets et produits apicoles, exposition qui est le complément obligé de chaque assemblée générale. L'année précédente (1880), la réunion avait eu lieu à Cologne, et en 1879, à Prague, où se rendit entre autres, nos lecteurs s'en souviennent, le rédacteur et apiculteur américain distingué, M. Newman, après avoir assisté à Lausanne à la réunion de la Société d'apiculture de la Suisse romande.

La ville d'Erfurt (1) avait quelque droit à devenir, en 1881, le siège du grand congrès apicole austro-allemand. Cette ville est en effet, par sa position géographique, au centre de l'Allemagne, à peu près à égale distance de Cologne et de Prague, des bords de la Baltique et de la frontière sud de la Bavière. Mais il y a plus : Erfurt a vu se former tout près d'elle une des premières sociétés locales d'apiculture de l'Allemagne et l'ancienne Thuringe, dont elle était la capitale, a cultivé de tout temps les abeilles et donné le jour à un grand nombre d'apiculteurs éminents, entr'autres au baron de Berlepsch. Erfurt enfin, bien que n'ayant qu'environ 50,000 habitants, est une ville qui offre de grandes ressources à tous égards. Chef-lieu du gouvernement de la province prussienne de Saxe, point de jonction de plusieurs grandes lignes de chemins de fer, établissements industriels et surtout horticoles de premier ordre, ancienne ville d'université (1392-1816) où la culture intellectuelle a pénétré plus ou moins toutes les classes de la société, telle est la ville qui a été choisie pour recevoir la 26<sup>me</sup> assemblée générale des apiculteurs allemands et autrichiens.

Cette réunion, à ce que nous racontent les journaux allemands d'apiculture, a été très-intéressante et a pleinement réussi. La participation à cette fête a mis en mouvement non-seulement un grand nombre d'apiculteurs venus de près et de loin, mais aussi une partie de la population de la ville qui avait orné de drapeaux toutes les rues et les monuments publics. Les discussions ont été nourries et les séances suivies avec intérêt. L'exposition, organisée par groupes, présentait un grand nombre d'abeilles (de ruches) vivantes de toutes les races connues jusqu'à aujourd'hui; des ruches vides de toutes formes; des instruments apicoles et des produits de l'apiculture; enfin, le 5<sup>me</sup> groupe comprenait les moyens d'instruction relatifs à l'apiculture, p. ex: des

(1) Elle appartient à la Prusse depuis 1803.

livres, des brochures, des journaux, des collections de plantes vivantes, des dessins de pavillons et de ruches, un album de modèles de rayons gaufrés, une statistique de l'apiculture en Allemagne au moyen de cartes graphiques, des photographies représentant les organes de l'abeille, des microscopes et des préparations, des loupes, etc.

Avant d'indiquer les principales questions traitées par les apiculteurs réunis à Erfurt et d'analyser les discours des grands maîtres de la science apicole, en un mot, avant de donner un résumé des séances, nous pensons intéresser nos lecteurs en leur présentant un aperçu de l'histoire de l'apiculture dans ce beau pays de Thuringe, l'une des contrées les plus intéressantes de l'Allemagne. La Thuringe forme un quadrilatère irrégulier situé entre les cours de la Saale, affluent de l'Elbe, à l'Est, la Werra, source principale du Weser, à l'Ouest, les chaînes de montagnes relativement basses du Harz, au Nord, et celles de la forêt de Thuringe, au Sud. Le pays compris entre ces limites est un plateau ondulé, peu élevé puisqu'il ne dépasse pas 250 mètres au-dessus du niveau de la mer, en général fertile et bien cultivé, ayant pour villes principales Erfurt, Weimar, Gotha, etc. Autrefois la Thuringe a formé un royaume, puis un Landgraviat, enfin, après des morcellements réitérés, la Thuringe a disparu comme Etat politique, mais le nom est resté et il est encore journellement employé pour désigner géographiquement la contrée dont nous avons indiqué les limites. Le même phénomène s'est produit, p. ex. pour la Bourgogne, pour la Normandie, pour le Milanais, etc., qui n'existent plus comme Etats politiques indépendants, mais dont le nom subsiste encore et désigne certaines contrées bien caractérisées.

La Thuringe donc, comme du reste l'ancienne Germanie, a cultivé de tout temps les abeilles dont les beaux rayons de miels étaient déjà appréciés par les Romains. Au moyen-âge, le miel est encore mentionné comme un des produits dont il fallait payer l'impôt à certains couvents. Plus tard, après l'introduction du sucre de canne, et ensuite des arrivages de grandes quantités de miel américain sur le marché allemand, il y a environ 3 siècles, le zèle pour l'apiculture se refroidit, les gouvernements ne la protégèrent plus comme précédemment. Au siècle dernier, l'intérêt pour les abeilles sembla se réveiller chez les particuliers, comme en haut lieu. Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche, institua des écoles d'apiculture dirigées par des hommes ayant fait leurs preuves. Un étudiant de l'université d'Erfurt écrivit en 1770, pour l'obtention du grade de docteur dans la faculté de philosophie, une dissertation latine en 82 paragraphes traitant de l'apiculture en général, mais surtout de celle de la Thuringe. Malgré ces symptômes de relèvement, ces preuves de sympathie données à l'apiculture et les efforts de quelques amateurs d'abeilles, le zèle ne se réchauffa pas et les écoles d'apiculture ne purent subsister. Au commencement de ce siècle, Gollhardt, un des professeurs d'Erfurt, essaya de rallumer le feu sacré en faisant imprimer un ouvrage complet sur l'apiculture et un catalo-

gue des principaux livres publiés sur la matière. Après lui, un grand nombre d'hommes, auteurs en même temps qu'habiles apiculteurs, firent paraître des ouvrages élémentaires et des études scientifiques destinés à instruire les populations dans la science apicole, à stimuler leurs efforts et à réveiller leur goût pour cette branche de l'agriculture. De nombreux pasteurs et instituteurs entrèrent en lice; l'un d'eux, le pasteur Magerstedt, conseillait déjà en 1842, d'avoir de fortes populations et de ne pas les malmenier en leur enlevant trop de miel. Tandis qu'il déployait son activité dans la Basse-Thuringe, un autre homme, le président du tribunal d'appel supérieur, Busch, déployait la sienne dans la Haute-Thuringe, à Arnstadt, par la publication de son guide pour les apiculteurs et la fondation de la première société d'apiculture qui ait vu le jour en Thuringe. Il publia plus tard encore d'autres ouvrages très estimés, recommanda les grandes ruches en paille avec des rayons fixes, et fut un des zélés collaborateurs à la Gazette apicole (*Bienenzeitung*) d'Eichstaedt, le seul journal d'apiculture qui existât alors. Lorsque de 1840 à 1850, on commença à parler de la nouvelle méthode de Dzierzon et à la critiquer, Busch, d'accord avec Schmid († 1881), le rédacteur de la *Bienen-Zeitung*, adressa un appel aux apiculteurs allemands pour les engager à fonder une grande société.

L'appel de Busch fut entendu; les principaux collaborateurs de Schmid et d'autres apiculteurs choisirent Arnstadt comme lieu de rendez-vous, un projet de règlement élaboré à l'avance par Busch et son ami Frank fut adopté, et la Société des apiculteurs allemands déclarée fondée par 68 membres présents, au nombre desquels se trouvait aussi Dzierzon (1). Les membres fondateurs se séparèrent en accompagnant chaque serrement de mains des paroles : au revoir ! à Munich ! En effet, Munich avait été choisi par eux comme Vorort et lieu de fête pour 1851.

L'impulsion donnée par la réunion d'Arnstadt se fit bientôt sentir dans la Thuringe; on fonda quelques sociétés locales d'apiculture; la ruche Dzierzon fut introduite dans le pays par Hucke qui se vit en outre chargé par la direction de la société centrale d'agriculture de se rendre à Karlsmarkt, auprès du pasteur Dzierzon, pour étudier sa méthode et, le cas échéant, la propager ensuite dans la contrée. C'est en juillet 1851 que Hucke s'acquitta de sa mission. A son retour, il fit devant les apiculteurs convoqués spécialement à cet effet un rapport sur ce qu'il avait vu et appris touchant la méthode nouvelle, puis tous les assistants fondèrent la société locale d'apiculture d'Erfurt. Tandis qu'à cette époque on n'employait en Allemagne, surtout dans la Thuringe, que de grandes ruches rondes en paille, et dans plusieurs contrées des ruches faites de troncs d'arbres, le baron de Berlepsch avait

(1) Dzierzon, né en 1811, est depuis 1835 pasteur à Karlsmarkt, près de Brieg, au Sud de Breslau, en Silésie. En récompense de ses études anatomiques sur les abeilles et de ses découvertes, il a reçu le diplôme universitaire de Docteur.

déjà introduit dans son grand rucher sur sa terre seigneuriale de Seebach la ruche carrée en paille qui lui permettait d'indiquer plus facilement aux abeilles la direction des rayons. Sur ces entrefaites, la méthode Dzierzon, patronnée seulement par la Société d'apiculture d'Erfurt, était combattue par toutes les autres; même Berlepsch rompit dans la *Bienen-Zeitung* quelques lances contre elle. Cependant, cet homme intelligent, désireux de voir de ses propres yeux ce qui en était, se rendit incognito à Karlsmarkt, étudia la méthode de Dzierzon et une fois de retour chez lui, se fit faire des ruches nouveau système qu'il suivit avec le plus grand soin. Le résultat fut que Berlepsch passa dans le camp des Dzierzoniens, c'est-à-dire des mobilistes, en déclarant que Dzierzon avait raison.

Cette déclaration, faite par un homme aussi compétent, réveilla de leur léthargie tous les apiculteurs qui trouvaient peu pratique la réglette de Dzierzon à laquelle sont suspendus les rayons; on chercha à la perfectionner, et c'est alors que Berlepsch, parfaitement secondé par son adjoint Günther, inventa le cadre dans lequel les abeilles bâtissent leurs rayons, invention qui favorisa considérablement l'introduction de la nouvelle méthode. Après cela, Berlepsch se mit à construire un pavillon pour 28 habitations qu'il peupla en démontant 28 ruches en paille. C'est alors que les apiculteurs de tous pays, mais surtout ceux de la Thuringe se dirigèrent du côté de Seebach, comme vers un lieu de pèlerinage, et qu'après avoir vu, ils voulurent avoir aussi des ruches nouveau système. Les menuisiers de Seebach ne parvenaient pas à livrer toutes les ruches Berlepsch qui leur étaient commandées, et des ruchers-pavillons furent bientôt installés sur tout le territoire de la Thuringe, principalement aux environs d'Erfurt et de Gotha. Les conférences données par Berlepsch au sein des sociétés d'apiculture de ces deux villes, de même que ses manipulations ou démonstrations pratiques faites dans les ruchers des environs, contribuèrent beaucoup à gagner en faveur de sa méthode actuelle des partisans toujours plus nombreux. Mais la cause du mobilisme ne fut réellement victorieuse qu'à partir du jour où l'on vit que la méthode Dzierzon-Berlepsch donnait un rendement supérieur à celui de l'ancienne méthode. Enfin Berlepsch publia en 1860 (2<sup>e</sup> édit. 1869) son ouvrage capital « l'Abeille », un des meilleurs et des plus complets écrits en langue allemande. Afin d'avoir plus de loisir pour la composition de son livre, il avait remis toutes ses ruches à son aide fidèle, Günther, qui continua dans le même esprit l'œuvre pratique de son maître, la consolida et la fit connaître encore davantage au dehors.

En 1870 toutes les sociétés locales d'apiculture de la Thuringe s'entendirent pour fonder une société centrale qui eut son assemblée générale avec exposition, en 1871 à Weimar, en 1872 et en 1876 à Erfurt. Quatre cents membres assistèrent à cette dernière réunion qui eut lieu dans le même local que la grande assemblée de 1881 dont nous allons bientôt nous occuper. On le voit et on le sent, l'intérêt

pour les abeilles va croissant, la sympathie du public augmente, car il comprend que l'apiculture tout en étant un délassement, est aussi une science qui exige un travail sérieux. L'indication des questions traitées, l'analyse des discussions qu'elles ont provoquées l'an dernier au grand congrès d'Erfurt, nous montreront jusqu'à un certain point quels sont actuellement les objets des recherches et des études des apiculteurs allemands. *(A suivre.)*

## ANNONCES

### Etablissement apicole de C. Bianconcini & C<sup>o</sup>

BOLOGNE (Italie), 1882.

	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	} Francs en or.
Mères pures et fécondées.	fr. 8	7.50	7	6	5.50	4.50	4	
Essaims de 1 kilog.	fr. 21	20	19	18	16	11	10	

Payement anticipé. — La mère morte en voyage sera remplacée par une vivante, si elle est renvoyée dans une lettre. — Frais de transport non compris. — Expédition très soignée.

### Etablissement d'apiculture de Dathe

à EYSTRUP, Prov. de Hanovre.

Le catalogue pour abeilles italiennes, caucasiennes et des bruyères, pour ruches, ustensiles, etc., sera expédié gratis et franco sur demande affranchie.

## ABEILLES CARNIOLIENNES

Du rucher de M. Michael Ambrozic, apiculteur, à Moistrana,  
*par Lengenfeld in Krain (Autriche).*

PRIX-COURANT POUR 1882.

	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept
A Une mère fécondée avec 200 abeilles . . .	fr. 9	8	7	7	5	5
B Un essaim artificiel de 400 gr. d'abeilles . . .	» 14	12	11	11	9	9
C — — de 800 gr. d'abeilles . . .	» —	16	15	15	13	12
D Un essaim naturel de plus d'un kil. d'abeilles	» —	18	17	16	15	14
E Une ruche originaire, devant essaimer plusieurs fois . . . . .	» 21	—	—	—	—	—

Les commandes doivent être accompagnées de leur paiement en billets de banque de France ou d'Autriche (pas de timbres-poste). — Les prix ci-dessus ne comprennent pas les frais de transport qui sont à la charge du destinataire. — Les mères mortes accidentellement en voyage (A. B. C. et D.) seront remplacées si elles sont renvoyées franco dans une lettre aussitôt réception du colis avarié.

Indiquer clairement les noms, adresse, chemin de fer, station et mode de livraison (en gare ou à domicile). Prière aussi, d'indiquer sur une seule ligne (l'expéditeur ne comprend pas bien le français) l'objet commandé, exemple : 1 mère n° A, pour juin, 7 fr. — Une commande de 10 donne droit à une 11<sup>e</sup>. **AMBROZIC.**